

LES SPORTS DE NEIGE

LA PRATIQUE DES NOUVELLES GLISSES

SUIVI PLURI-ANNUEL

**PAR ENQUÊTE SUR LES PASSAGES
AUX REMONTEES MECANIQUES**

Mise à jour à l'issue de la saison d'hiver
2003-2004



Liberté • Égalité • Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

ministère de l'Équipement
des Transports, de l'Aménagement
du territoire, du Tourisme
et de la Mer



ministère délégué au Tourisme

RAPPEL METHODOLOGIQUE

Les développements de nouvelles glisses ont amené le SEATM à mettre en place en 1994 un dispositif léger de suivi de ces activités dans la fréquentation des domaines skiables. Réalisé chaque année depuis la saison 1994/95, il s'appuie sur des comptages des passages aux remontées mécaniques des différentes catégories de pratiquants :

- monoskieurs,
- surfeurs alpins,
- surfeurs '*free ride*',
- patinettes et miniskis depuis 2001/2002,
- autres pratiquants (regroupant télémark, squale, snowscoot, snowskate, ...).

Ces comptages, réalisés par un échantillon de seize stations des Alpes du Nord, des Alpes du Sud et des Pyrénées¹, sont faits de préférence par beau temps et si possible peu après une chute de neige :

- un jour de semaine pendant les vacances scolaires,
- un jour de semaine hors vacances scolaires,
- un dimanche hors vacances scolaires,

pour estimer les éventuelles différences de comportement entre les clientèles de séjour et les clientèles à la journée.

Les moyennes annuelles du panel produites dans le présent rapport ont été recalculées en redressant les résultats des stations au prorata des moyennes des journées skieurs qu'elles produisent annuellement, afin d'éliminer les distorsions générées par de fortes variations de taux d'échantillonnage interannuelles dans certaines stations. Ces redressements peuvent conduire à quelques écarts par rapport aux résultats publiés les années précédentes.

Les limites de l'analyse des résultats :

Toute généralisation des résultats de l'échantillon à l'ensemble des massifs poserait le problème de la représentativité du panel. Ce problème est en l'état difficile à traiter : on sait notamment que les « consommations » de ski "*à la journée*" ou en "*court séjour*" sont déterminantes sur le taux de pratique des nouvelles glisses, mais la connaissance de ces ratios par station est insuffisante pour permettre un redressement.

D'autre part, le nombre de passages aux remontées mécaniques par journée skieur pourrait varier selon les pratiques : il semble inférieur pour les pratiques de surf par rapport aux pratiques de ski, mais l'insuffisance de données précises ne permet là encore aucun redressement.

Une recherche de corrélation avec les données recueillies par Médecins de Montagne

Le suivi des surfs et de miniskis réalisé par l'association *Médecins de Montagne*, en vue d'éclairer les statistiques d'accidents, fait apparaître des taux de pratiques de surf supérieurs, de l'ordre de 2 à 4 points de pourcentage.

On a tenté de corréler les deux enquêtes.

Sur le protocole lui-même, les stations alimentant Médecins de Montagne (22) sont plus nombreuses que celles interrogées par le SEATM (16), mais moins fidèles : seules 8 d'entre elles ont fourni au moins 4 fois des données pendant 8 saisons consécutives (94/95 à 01/02) , contre 15 des 16 stations « du » SEATM. Les données collectées par Médecins de Montagne ne permettent donc pas une analyse plus fiable des tendances.

Comme il n'existe que deux stations alimentant à la fois Médecins de Montagne et le SEATM, et ayant fourni au moins 4 fois des données au cours de 8 saisons consécutives, et du fait de la très forte variabilité résiduelle des comptages, aucune conclusion probante ne peut être tirée de ces comparaisons.

Il apparaît que la composition de l'échantillon de stations du SEATM donne plus de poids au ski de séjour, alors que celui de Médecins de Montagne est plus orienté vers le ski à la journée ou le court séjour. Ce pourrait être le principal facteur explicatif des divergences de résultats.

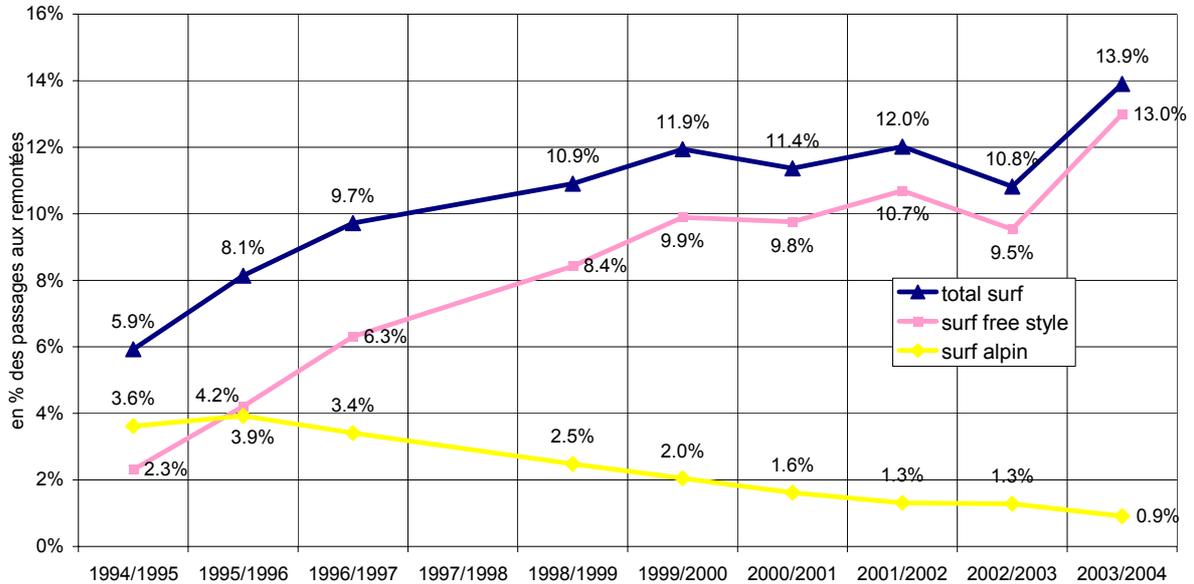
¹ Ancelle (05), Vars (05), Isola 2000 (06), Pra Loup (04), Cauterets (65), Les Angles (66), Aussois (73), Valfréjus (73), Val Cenis (73), Les Contamines-Montjoie (74), Les 2 Alpes (38), Val d'Isère (73), La Plagne (73), Le Mottaret (73), Val Thorens (73), Avoriaz (74).

UNE PRATIQUE DU SURF STABILISÉE

Après une forte croissance jusqu'à la fin des années 1990, il semble que la pratique du surf est arrivée à un niveau mature depuis le début des années 2000.

La hausse constatée en 2003/2004 n'est pas suffisamment significative en l'état actuel de l'échantillonnage, sauf si elle se confirmait dans les résultats des prochaines saisons.

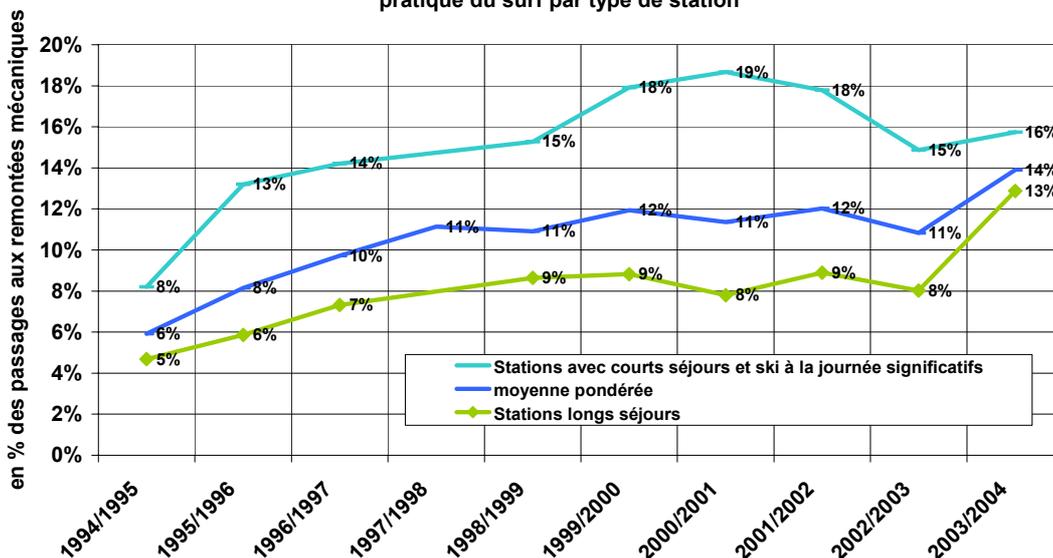
Evolution des passages - Surf



Cette hausse semble d'ailleurs essentiellement toucher les stations de ski de séjour ...

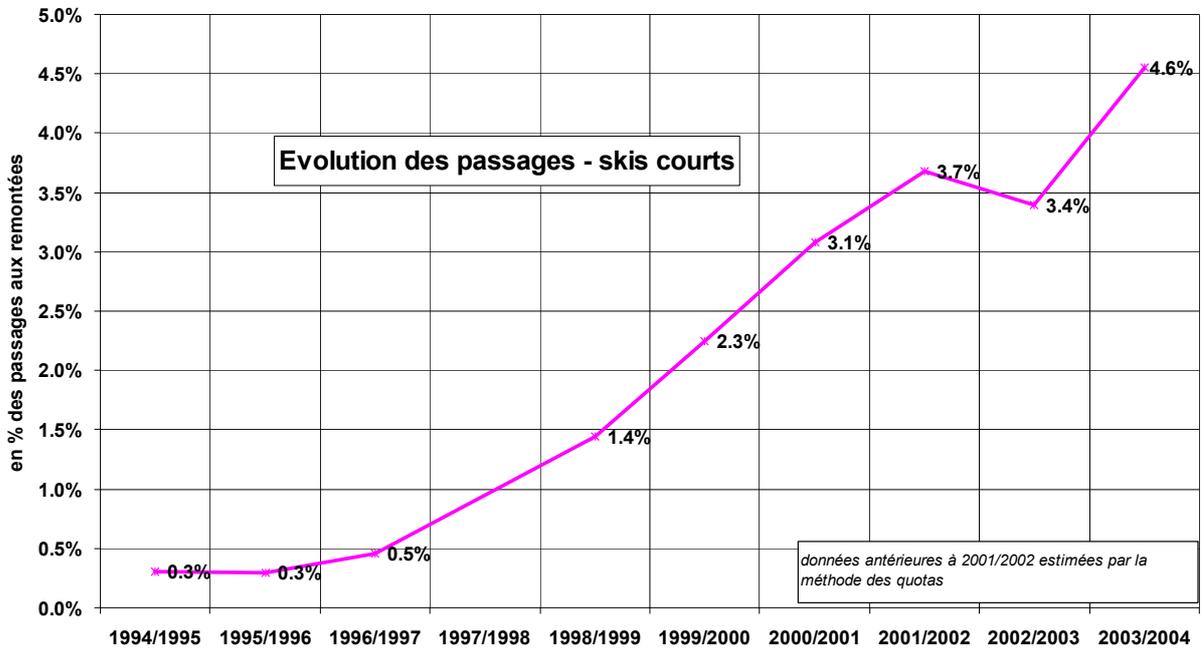
Alors qu'on avait constaté jusqu'à l'an dernier que les stations accueillant presque exclusivement une clientèle de séjour, restent dans des pratiques de surf relativement faibles (inférieures à 10 %) contrairement aux stations accueillant une part significative de clientèle de ski à la journée ou de courts séjours (plus de 25 % des journées skieurs), il est apparu cette dernière saison que les grandes stations de séjours ont vu leur taux de pratique de surf assez significativement augmenter (notamment La Plagne, Val d'Isère, Le Mottaret, Val Thorens). Cette évolution, non significative en l'état, devra être réexaminée avec l'éclairage des comptages des prochaines saisons.

pratique du surf par type de station



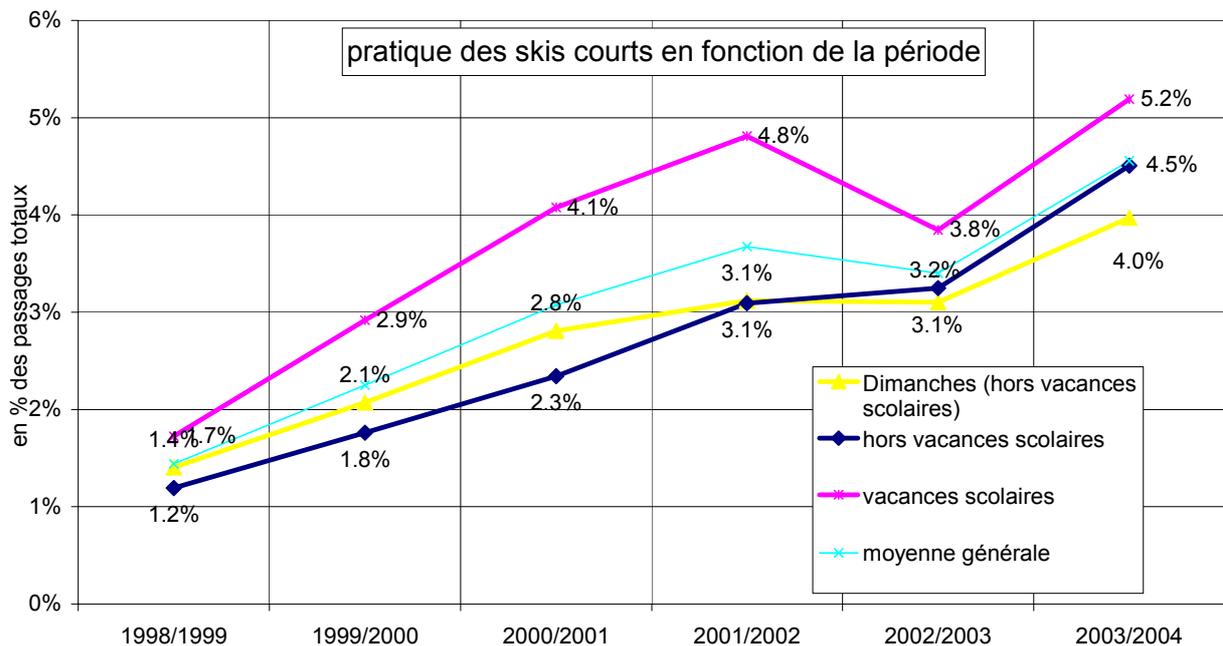
UNE PRATIQUE DES SKIS COURTS QUI SEMBLE POURSUIVRE SA PROGRESSION (Snowblades, patinettes, miniskis)

Les pratiques skis courts semblent poursuivre la progression soutenue constatée depuis 1999.



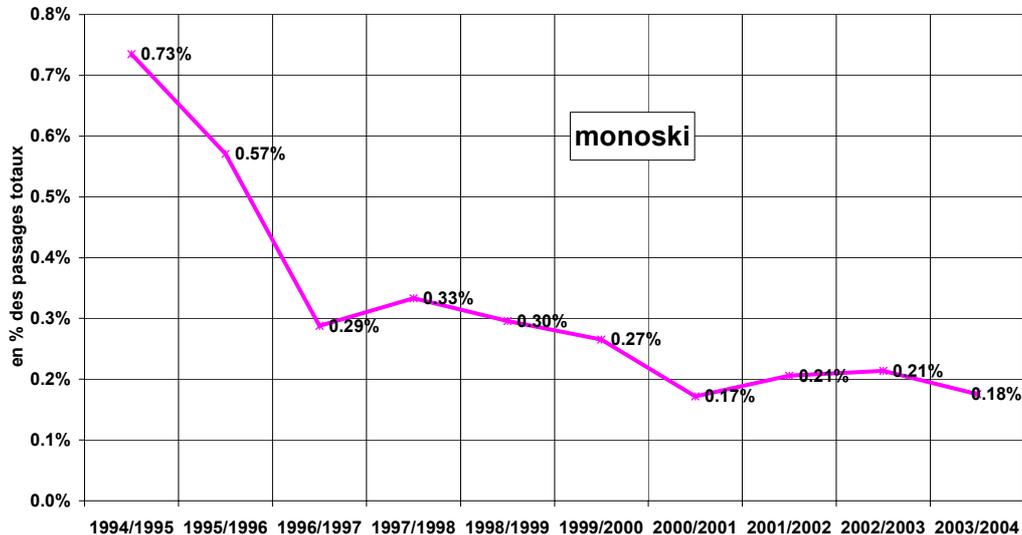
Le tassement du taux de pratiques qu'on avait constaté en 2002/2003 ne s'est pas confirmé la dernière saison.

Il semble que ces pratiques soient proportionnellement plus importantes en période de vacances scolaires, du fait qu'elles concernent une plus forte proportion de clients jeunes. Mais contrairement au surf, les *snowblades* et autres skis courts semblent être plutôt l'apanage d'une clientèle ayant une pratique peu intensive des sports d'hiver, et qui recherche le bénéfice du "fun" de cette forme de glisse dont l'apprentissage est relativement aisé.



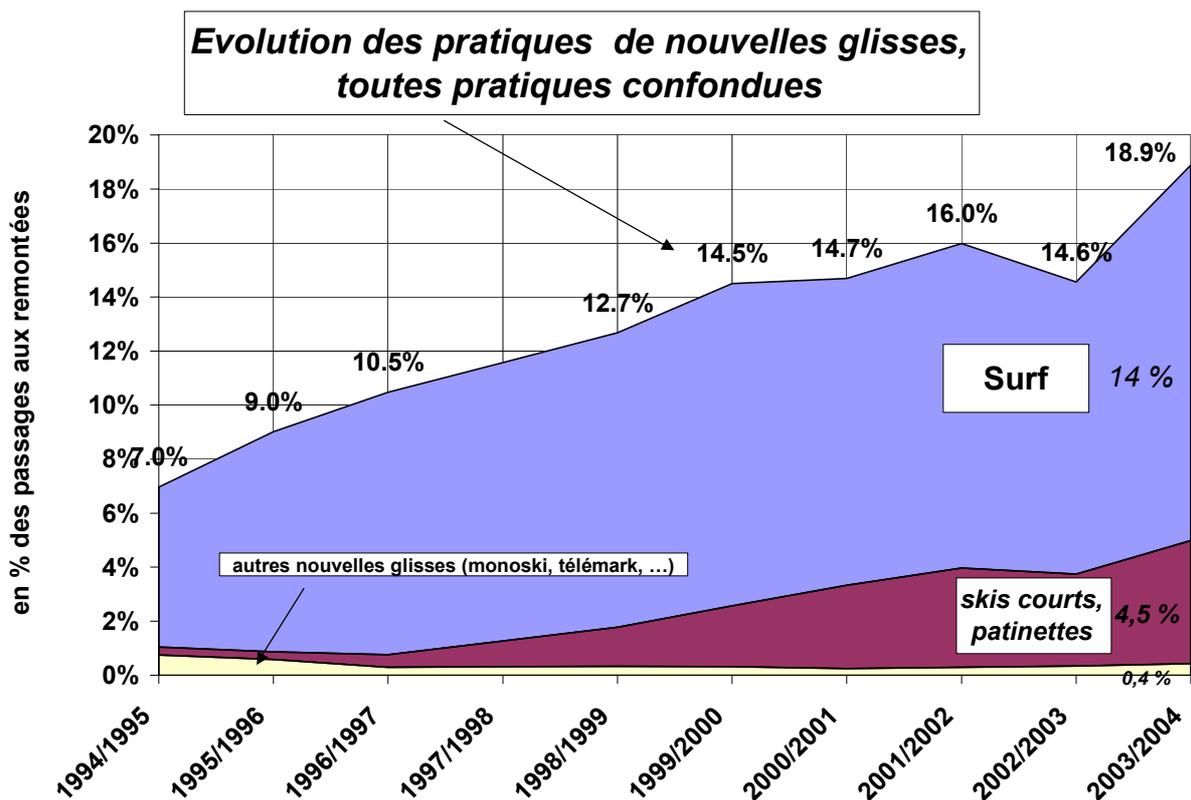
LE MONOSKI ET LES AUTRES NOUVELLES GLISSES CONFINÉS À UN NIVEAU RÉSIDUEL

Le **monoski**, précurseur des nouvelles glisses au début des années 1980, était déjà réduit à un niveau marginal en 1994/1995 (0,7 %). Cette pratique reste maintenant contenue à un niveau résiduel (de l'ordre de 0,2 %).



Les autres pratiques (télémark, snowscoot, snowskate, ...) se situent aussi à un niveau insignifiant (cumul inférieur à 0,1 %).

Au total, une augmentation des pratiques des nouvelles glisses, alimentée par la progression des miniskis



EN GUISE DE CONCLUSION

Lors de la mise en place de ce suivi, il paraissait acquis que les pratiquants des nouvelles glisses étaient identifiés par l'utilisation de matériels de glisse différents des skis traditionnels, d'où un suivi par comptage des porteurs de tels matériels.

Mais l'évolution de la technologie du ski (dont le carving) a favorisé de nouvelles pratiques (free ride et free style), aujourd'hui en expansion : elles font l'objet d'une forte promotion par les fabricants, mais ne peuvent plus être estimées par l'observation des clients des remontées mécaniques, alors qu'elles répondent sans doute à la même recherche de nouveaux plaisirs, de facilité d'apprentissage, et de besoin de *singularisation* que les « nouvelles glisses », telles qu'elles sont suivies ici par la nature du matériel.

Si l'usage du surf mérite d'être suivi parce que correspondant à des attentes et des comportements assez spécifiques, les autres matériels semblent plus liés à des modes et des innovations à durée de vie relativement courte, mais anticipant des évolutions irréversibles de la technologie des skis.

Le SEATM est à l'écoute de toute réaction ou suggestion pour bâtir avec les professionnels du tourisme de neige l'outil répondant le mieux à leurs besoins d'informations, en particulier pour ce qui concerne la sécurité de toutes les pratiques de glisse.

SEATM - Mai 2004

Stations enquêtées :

- 1994-95 : Ancelle (05), Vars (05), Isola 2000 (06), Pra Loup (04), Cauterets (65), Les Angles (66), Aussois (73), Valfréjus (73), Val Cenis (73), Les Contamines-Montjoie (74), Les 2 Alpes (38), Val d'Isère (73), La Plagne (73), Le Mottaret (73), Val Thorens (73), Avoriaz (74).
- 1995-96 : les mêmes sauf Valfréjus, Vars, Les Angles.
- 1996-97 : les mêmes sauf Valfréjus, Ancelle.
- 1997-98 : les mêmes sauf Ancelle, Isola 2000, Pra Loup, Les Angles, Aussois.
- 1998-99 : les mêmes sauf Val Cenis (73), Cauterets (65).
- 1999-00 : les mêmes sauf Les Contamines-Montjoie (74).
- 2000-01 : les mêmes sauf Valfréjus (73), Ancelle (05), Cauterets (65), Les Angles (66).
- 2001-02 : les mêmes sauf Les Contamines-Montjoie (74), Valfréjus (73), Cauterets (65).
- 2002-03 : les mêmes sauf Les Contamines-Montjoie (74), Valfréjus (73), Cauterets (65), Val d'Isère (73)
- 2003-04 : les mêmes sauf Valfréjus (73)